

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue le mardi 5 août 2008 à 19 h 45, au centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Claude Cyr
Madame la conseillère	Lucie Carrière Bourgon
Messieurs les conseillers :	Steve Turcotte, Robert Théorêt, Yvon Bériault, Giulio Néri

Formant quorum sous la présidence du maire

Madame Nicole St-Pierre, directrice générale, est aussi présente.

Résolution numéro 2008-08-08

DEMANDE URGENTE DE MÉMOIRE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

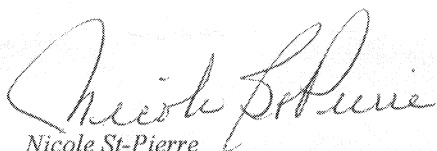
Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Bériault
Appuyé par madame la conseillère Lucie Carrière Bourgon
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Télesphore fasse parvenir une résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE

**Sujet à l'approbation du procès-verbal
par les membres du Conseil municipal**

Copie certifiée conforme
ce 12 août 2008


Nicole St-Pierre
directrice générale